EPU 17, 29 octobre 2013

Recommandations du Canada

**Chad**

**Question**

En 2009, le Canada a recommandé à la République du Tchad d’augmenter ses efforts pour endiguer le recrutement d’enfants soldats par les groupes armés et de mettre sur pied une institution nationale chargée de coordonner leur réinsertion dans la vie civile. La délégation de la République du Tchad pourrait-elle nous informer des mesures qu’elle a prises pour lutter contre le recrutement et l’utilisation des enfants par les différents groupes armés ainsi que pour faciliter leur réinsertion ?

**Recommandations**

Le Canada recommande que la République du Tchad:

1. Veille à ce que les femmes et les filles dans les camps de personnes déplacées ainsi que dans la population soient réellement protégées contre toutes les formes de violence, y compris le mariage précoce ou forcé et à ce que les auteurs de crimes contre les femmes soient traduits en justice. Nous constatons que, par crainte de représailles, certaines victimes ne signalent pas les abus, et croyons que ce problème devrait être abordé.
2. Protège les élus, les opposants et les personnes critiques envers les institutions de l’État contre les détentions arbitraires et s’assure que toute agression à leur endroit fasse l’objet d’une enquête.
3. Réexamine le projet de révision de la loi 017/PR/2010 relative au régime de la presse au Tchad afin d’en modifier ou d’en retirer les dispositions pouvant porter atteinte à la liberté d’expression et à la liberté de la presse.

**Observations :**

Le Canada reconnaît la valeur de l’engagement du Tchad auprès de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilité au Mali (MINUSMA). Toutefois, la MINUSMA a lancé une enquête au sujet d’allégations de mauvaise conduite et d’abus sexuels visant des casques bleus tchadiens au Mali. Compte tenu de la politique de tolérance zéro de l’ONU à l’égard de l’exploitation et des abus sexuels, ainsi que la responsabilité nationale à l’égard des sanctions disciplinaires et des mesures judiciaires, le Canada encourage la République du Tchad à mener des enquêtes afin de faire toute la lumière sur ces présumées abus des droits de la personne.